



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

allergies

Question écrite n° 76072

Texte de la question

M. Michel Terrot attire l'attention de M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées sur le très fort pouvoir allergisant de l'ambroisie. Cette plante proliférant en agglomération à la faveur de terrains laissés vacants pour cause de travaux de construction ou en friche, il lui demande s'il est envisagé d'informer tous les bénéficiaires d'un permis de construire du risque devenu quasi systématique de voir se développer la plante lors de la réalisation du chantier, de les inciter à une vigilance toute particulière et d'introduire une obligation spécifique de prévention et d'élimination avant la floraison des ambrosies.

Données clés

Auteur : [M. Michel Terrot](#)

Circonscription : Rhône (12^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 76072

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé, famille et personnes handicapées

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 juin 2002, page 2489